

SNTRS



informations

Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91400 ORSAY. Tél. 69.07.60.13

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : Jean OMNES

Supplément au N° 33

VENDREDI 20 DECEMBRE 1991

2,00 FRs

SPECIAL INSERM

A TOUS LES ADHERENTS

AUX SECRETAIRES REGIONAUX ET
AUX MEMBRES DE LA C.E. CNRS



ATTENTION !

*Les bureaux du syndicat national seront fermés entre le
24 DECEMBRE 91 ET LE MERCREDI 1 JANVIER 92 inclus
(réouverture le 2 janvier 1992)*

*Une permanence téléphonique sera assurée pour les urgences
par Dominique LAGRANGE : N° Tél. 43 29 29 22*

SOMMAIRE

Pages 2-4	RESULTATS C.A.P. INSERM : · TABLEAUX · LISTE DES ELUS SNTRS-CGT AUX C.A.P.
Pages 5-6	COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSERM
Pages 7-8	ECHOS DES SECTIONS ... · C.H.R. UNIVERSITAIRE DE LILLE

REPARTITION DES SIEGES AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES 1991

CRP	INSCRITS		VOTANTS			NULS		EXPRIMES		SNIRS-CGC			SIEGES		CFTC			SGEN-CFDT			SIEGES			SNTRS-CGT			SIEGES	
	90	91	90	%	91	%	90	91	90	91	90	91	%	90	91	%	90	91	%	90	91	%	90	91	%	90	91	
3 IR	193	227	133	68,9	143	63,0	4	5	129	138	36	41	29,7	1	x	9	6,5	0	49	54	39,1	2	44	34,1	34	24,6	1	
4 IE	461	482	294	63,8	307	63,7	2	8	292	299	36	38	12,7	0	37	34	11,4	0	143	148	49,5	3	76	26	79	26,4	1	
5 AI		281			189	67,3		2		187	x	41	21,9	0	x	21	11,2	0	x	85	45,5	2	x	x	40	21,4	0	
6 TR	575	581	300	52,2	344	59,2	5	9	295	335	36	79	23,6	1	27	40	11,9	1	113	116	34,6	2	119	40,3	100	29,9	2	
7 AJT	219	209	95	43,4	98	46,9	11	9	84	89	x	x		x	x	x		x	x			x	84	100	89	100	4	
8 AGT	223	174	91	40,8	82	47,1	7	2	84	80	x	x		x	42	42	52,5	1	x	x			42	50	38	47,5	1	
9 CAR		6									x	x		x	x	x		x	x			x	x		x	x		
10 AAR	53	60	41	77,4	46	76,7	2	3	39	43	22	18	41,9	1	x	x		x	x	15	34,9	1	17	43,6	10	23,3	1	
11 SAR	279	304	161	57,7	194	63,8	4	6	157	188	43	67	35,6	2	32	14	7,4	0	51	69	36,7	3	31	19,7	38	20,2	1	
12 AJA	157	129	55	35,0	66	51,2	4	8	51	58	x	32	55,2	2	51	26	44,8	1	x	x		x	x		x	x		
13 AGA	22	16									x	x		x	x	x		x	x			x	x		x	x		
TOTAL	2182	2469	1170	53,6	1469	59,5			1131	1417	173	316	22,3		189	186	13,1		356	487	34,4		413	36,5	428	30,2		

RESULTATS DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES INSERM 1991

PAR REGION

REGIONS	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	SNTRS-CGT	SGEN-CFDT	SNIRS-CGC	CFTC
ILE-DE-FRANCE	1616	900 55,7%	37	863	260 30,1%	306 35,5%	179 20,7%	118 13,7%
LYON	201	126 62,7%	6	120	33 27,5%	52 43,3%	22 18,3%	13 10,8%
MARSEILLE	162	109 67,3%	2	107	38 35,5%	41 38,3%	18 16,8%	10 9,3%
MONTPELLIER	114	80 70,2%	5	75	22 29,3%	28 37,3%	17 22,7%	8 10,7%
LILLE	86	63 73,3%	2	60	36 60,0%	5 8,3%	13 21,7%	6 10,0%
TOULOUSE	72	62 86,1%	1	61	20 32,8%	22 36,1%	12 19,7%	7 11,5%
BORDEAUX	69	45 65,2%	1	44	9 20,5%	6 13,6%	24 54,5%	5 11,4%
NANCY	51	38 74,5%	1	37	3 8,1%	10 27,0%	15 40,5%	9 24,3%
STRASBOURG	83	50 60,2%	0	50	7 14,0%	17 34,0%	16 32,0%	10 20,0%
TOTAL	2454	1473 60%	55	1417	428 30,2%	487 34,4%	316 22,3%	186 13,1%

LISTE DES ELUS SNTRS-CGT AUX C.A.P.

C.A.P. N°3 Ingénieurs de Recherche	I.R.2	Françine BOURGEOIS (titulaire) Daniel HENZEL
C.A.P. N° 4 Ingénieurs d'Etudes	I.E.1	Annette CHEVALIER (titulaire) Colette RICHET
C.A.P. N° 6 Techniciens de Recherche	T.1	Josiane HERNO (titulaire) Myriam KOROBAEFF
	T.3	Marie-José BEZARD (titulaire) Marlène MORTUAIRE
C.A.P. N° 7 Adjoint Technique de Rech.	AJT1	Nicole LE BALCH (titulaire) Jean HERVE (titulaire) Jacqueline SIMEONI Marie-Jeanne MAHOUDEAUX
	AJT2	Jean-Luc GODELIER (titulaire) Martine LLANES (titulaire) M-C DUVIEUXBOURG Marie-Christine FURON
C.A.P. N° 8 Agent Technique de Rech.	AGT1	Monique GARREL (titulaire) Claude KITOU
C.A.P. N° 10 Attachés d'Admi. de Rech.	AAR2	Madeleine BOURGINE (titulaire) Chantal LIBOURAUX
C.A.P. N° 11 Secret. d'Adminis. de Rech.	SAR3	Michèle SOULIER (titulaire) M.Huguette RAZE

La liste complète des autres élus et des tirés au sort, ainsi que les coordonnées de nos élus, seront publiées dans le prochain SNTRS INFO INSERM.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSERM

Le budget de l'INSERM pour 1992 a été examiné et voté à la majorité des voix (moins quatre voix contre : élus SNCS - SNTRS - SGEN) lors de la séance du Conseil d'Administration du 2 décembre 1991.

- La première caractéristique grave de ce budget est une diminution de 13% du soutien de base aux unités. En effet, l'organisme aura à supporter sur son budget 1992 la couverture d'autorisations de programme engagées en 1991 mais n'ayant pas donné lieu à paiement (coût : 39,51 MF).

Nota : l'INSERM octroiera en 1992 à ses laboratoires la somme de 236,29 MF. Le téléthon 91 a rapporté 305 MF et celui de 92 s'élève déjà à 240 MF...

- Baisse également pour :

- les investissements (Equipelement mi-lourd et opérations immobilières : (- 33%))

- Les contrats de recherche externes (-6,1%)

- l'ANRS (- 29,5% de crédits de paiement)

c'est donc bien à une baisse des moyens hors personnel que l'on assiste.

D'ailleurs les représentants de l'Etat ne semblent pas démentir que c'est la tendance à venir.

En outre l'INSERM doit, afin d'éviter les reports de crédits d'un exercice sur l'autre, budgétiser ses ressources propres (essentiellement crédits industriels) dans des délais raisonnables.

Ce qui signifie que les efforts que font les laboratoires pour trouver des moyens extérieurs pour ne pas mourir peuvent leur porter préjudice.

LES MOYENS EN PERSONNELS

- la création de 60 postes de chercheurs (soit une progression de 3%) ne constitue pas un luxe pour l'organisme puisque le rapport de l'observatoire des Sciences et des Techniques sur la recherche met l'accent sur le vieillissement de la population des chercheurs français qui pour 55% d'entre eux sont âgés de quarante à cinquante-cinq ans.

- la création de 45 postes d'I.T.A. (soit une progression de 1,6%) (32 à l'INSERM, 9 pour la recherche sur le SIDA, 2 pour celles sur le génome et 2 pour l'administration centrale du M.R.T.) traduit un tassement par rapport au recrutement chercheur.

le rapport ITA statutaires INSERM / Chercheurs statutaires INSERM est de 1,35, il tombe à 1,07 si l'on ne considère que les IT/Chercheurs et à 0,55 en prenant en compte tous les chercheurs et tous les ITA travaillant dans l'organisme. (Le Ministère de Finances fait savoir que cette tendance va continuer, les organismes feront appel à la sous-traitance).

[N.B : avec -13% d'augmentation du budget ?]

LA FORMATION PERMANENTE ET L'ACTION SOCIALE A L'INSERM.

se répartissent en :

- Formation permanente : 7 MF comprenant les vacances plus les charges patronales des intervenants de formation permanente, la documentation, les missions et déplacements et les charges externes diverses. Cela représente un coût moyen versé par l'organisme par mois par agent statutaire de : 122 F.

- Autre charges sociales : oeuvres sociales 11,4 MF comprenant les dépenses sociales (aides familiales, restauration du personnel, garde d'enfants de moins de trois ans), l'hygiène et médecine du travail, le CAES. Ce budget est constant par rapport à 1991 (exercice au cours duquel un supplément au CAES a été refusé). Cela représente un coût moyen mensuel par agent de : 199 F.

- Prêts et avances 45 KF (en diminution de plus de la moitié par rapport à 1991), sur ressources propres et comprenant les prêts à l'amélioration de l'habitat transférés aux C.A.F. ; en 1992 une aide et un prêt à l'installation des personnels civils de l'Etat affectés en Ile de France est prévue. Ceci représente un coût moyen mensuel par agent de 0,79 F.

N.B. : L'INSERM cotise également au fond national d'aide au logement (12 F/mois/agent).

A PROPOS DE DELOCALISATION ...

le Ministère de la Recherche et de la Technologie réfléchit, propose pour éviter que des décisions autoritaires ne soient prise de "beaucoup plus haut".

1000 personnels de recherche/an délocalisés a été un chiffre évoqué.

Et le rapport de Conjoncture et Prospective de l'organisme à quoi va-t'il servir ?

ECHOS DES SECTIONS ...

CHR Universitaire de Lille INQUIÉTUDE DANS LES UNITÉS INSERM

LES organisations syndicales de la recherche SNGS-FEN, SNTRS-CGT et S³U ont publié hier le communiqué :

« Le directeur général vient d'effectuer une tournée dans la région Nord - Pas de Calais. Pas certaines unités, crise. »

En deux ans de recherche on jugement ex

Les inquiétudes

et des formations supérieures du ministère de l'Éducation. Les organisations syndicales ont fait part de leur volonté de pouvoir continuer à travailler dans des laboratoires de recherche INSERM du site CHR U de Lille. La situation géographique n'est pas particulièrement favorable.

(mercredi 2 octobre 91)
LIBERTÉ

NORD-ECLAIR
(mercredi 2 octobre 91)

L'I.N.S.E.R.M. inaugure son centre administratif

M. Philippe Lazard, directeur général de l'I.N.S.E.R.M., le grand institut français de recherche médicale, était mardi à Lille pour inaugurer les nouveaux locaux de l'administration régionale de l'Institut, implantés au sein de la Faculté de Médecine.

Au cours d'une rencontre avec les chercheurs de la Faculté, M. Lazard a réaffirmé sa volonté de décentraliser la recherche médicale française. 55 % des laboratoires sont en effet actuellement implantés dans la région parisienne.

Le professeur Devulder,

doyen de la Faculté de médecine, a souhaité pour sa part le développement des laboratoires de recherche dans notre région grâce à une politique de partenariat avec le C.H.R., la Région, etc ... Six chercheurs ont été recrutés en cinq ans par l'I.N.S.E.R.M. à Lille. Au titre

des dernières réalisations dans notre région, on note un plateau technique sur les tumeurs, un centre des nouvelles techniques opératoires, une structure de biologie moléculaire et un centre de hautes technologies animales.

MM. Dessaint, président du comité régional scientifique, et Grateau, directeur général du C.H.R., participaient à cette réunion.

Inquiétude des syndicats

En deux années, 4 Unités de recherche ont été supprimées dans la Région, alors qu'elles ont été régulièrement examinées par les instances de jugement scientifique de l'INSERM.

Les personnels ont fait part à M. Lazard de leur inquiétude de voir le potentiel Recherche INSERM diminuer.

L'éventualité de ce désengagement de l'INSERM viendrait en pleine contradiction avec la politique de développement réciproque de la Recherche et des Formations Supérieures du Ministère de l'Éducation.

Les organisations syndicales ont fait part à M. Lazard de leur volonté de pouvoir continuer à tra-

vailler dans des laboratoires de Recherche INSERM de la Région. Les Unités INSERM du Site CHR U de Lille II semblent particulièrement menacées alors que leur situation géographique devrait être un point fort du développement de la Recherche médicale sur le Site.

Les organisations syndicales de la Recherche : SNGS-FEN, SNTRS-CGT et SNHU demandent le maintien du potentiel Recherche : en personnels et d'équipement, afin d'assurer la progression de la Recherche médicale, le développement des connaissances et la formation des jeunes scientifi-



M. Philippe Lazard

Compte rendu de la rencontre du Directeur Général de l'INSERM avec l'Assemblée Générale des personnels du site.

« Des questions ont été élaborées, des interlocuteurs désignés. »

Réponse globale du Directeur Générale à ces questions :

- Pour le projet "Biologie des sécrétions", projet classé que 34e (projet hétérogène), pas de publication récente dans JBC par exemple, cela va permettre de regarder en face 20 problèmes du site... en résumé : argumentation scientifique. Est reposée la question 34e, certes, mais 34e ex exquo, 2 unités sur les quatre 34e sont créées.

Réponse du Directeur Général : c'est ma décision.

- Est reposée le manque d'informations officielles concernant les critiques scientifiques émises à l'égard du projet.

Réponse du Directeur Général : c'est un problème réel. L'appréciation du travail de l'unité est positive, procédure de création différente cette année. C'est un concours avec une audition du candidat directeur par le Conseil Scientifique pour l'aider dans son interclassement.

Parallèlement, une action syndicale (avec uniquement des syndiqués) est menée. Le SNTRS-CGT contacte les organisations syndicales des personnels hospitaliers du CHRU. Celles-ci font état de cette fermeture lors du Conseil d'Administration du CHRU du 24 septembre 1991. Celui-ci vote à l'unanimité son soutien au personnel de l'unité INSERM à une demande de réexamen de dossier.

Une entrevue intersyndicale est demandée à Monsieur LAZAR. Les 2 entrevues sont acceptées, le Directeur Général avance son heure d'arrivée à Lille.

15 H 15., le Directeur Général reçoit alors les organisations syndicales.

. Remise de la lettre ouverte des organisations syndicales du CHRU à Monsieur LAZAR. Lettre cosignée par la CGT, FO et la CFDT des agents hospitaliers.

Accord de principe. L'unité 16 était bonne, elle est fermée pour permettre une création d'un niveau supérieur donc on ne peut qu'être satisfait... (c'est résumé).

Les autres organisations représentées étaient le SNHU, le SNCS-FEN, le syndicat CGT-ATOS de l'Université de Lille II et le SNTRS soit au total 7 organisations.

- Evocation de l'année blanche (*pas d'appel d'offre de création d'unité en 1992*), des conséquences, de 70 à 80 unités en création en 1993.

Réponse du Directeur Général : cela lui provoque des insomnies. Il attend l'aide des syndicats pour réfléchir à ce problème.

- Est-ce un problème de budget ?

Réponse du Directeur Général : Non, le budget de l'INSERM est bon. Son choix est de favoriser le recrutement de chercheurs.

- Quel devenir pour les ITA des unités en fermeture ?

Ils sont attachés à leur équipe. Aucune pression ne sera exercée sur eux pour les inciter à partir. Rappel du statut par M. DODET.

Note pour les personnels non lillois : A Lille, il n'y a pratiquement aucune possibilité à l'heure actuelle d'intégration dans d'autres unités. c'est de fait la 4ème fermeture sur Lille pour 1 création depuis 4 ans.

EN CONCLUSION :

La politique scientifique de l'INSERM : restrictions budgétaires, élitisme, déstabilisation des structures et des personnels, Monsieur LAZAR n'est pas le seul à avoir des insomnies et cela ne fait que commencer !
